



# Plan de Travail annuel

Année: 2012

Résultats escomptés	ACTIVITÉS PRÉVUES Liste des résultats des activités et des actions associées	CALENDRIER				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU		
		Q 1	Q 2	Q 3	Q 4		Source de financement	Description du Budget	Montant
<b>Produit 1.4 :</b> L'administration Gabonaise dispose d'outils et d'instruments de planification, suivi et d'évaluation du développement.	<b>1- Renforcement des capacités du cadre de la planification du développement</b>								
	1.	Mise à disposition de deux consultants nationaux en planification		X		X		Consultants	16000
	2.	Equipements de bureau (2 ordinateurs portable, 2 imprimantes, bureaux)		X			PNUD/Coordination du Projet	Equipements bureau	4000
	3.	Fournitures de bureau		X		X		Fournitures	2400
	4.	Voyages d'étude, séminaire		X		X		Hébergement et transport	5000
	<b>TOTAL Activité 1</b>								<b>27400</b>
<b>Indicateur 1 :</b> Cadre national consolidé de planification du développement disponible, avec un cadre de suivi-évaluation Base : 0 Cible : 1	<b>2 Atelier/Séminaires de formation</b>								
	1.	Atelier de Lancement du rapport mondial sur le développement humain ;						Frais divers	3000
	2.	Ateliers de sensibilisation sur les OMD (jeunes et parlementaires).		X		X	Coordination du Projet/PNUD	Location des salles et frais divers	5000
	3.	Séminaire pour le renforcement des Capacités en planification et suivi-évaluation de projets et programmes (30 participants)		X		X		Frais de consultation, location de salle,	20000
		<b>TOTAL Activité 2</b>							<b>28000</b>
<b>3. Production et Publication des Rapports de suivi</b>									
<b>3.1 IV<sup>ème</sup> Rapport National de suivi des OMD</b>									
1.	Consultant national statistique		X		X	Coordination du Projet/PNUD	Frais de consultation	5000	
2.	Consultant national thématique						Frais de consultation	5000	
3.	Consultant national Synthèse						Frais de consultation	5000	
4.	Atelier de restitution				X		Location salles et frais divers	3000	

Résultats escomptés	ACTIVITÉS PRÉVUES Liste des résultats des activités et des actions associées	CALENDRIER				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU	
		Q 1	Q 2	Q 3	Q 4		Source de financement	Description du Budget
	5. - Impression				X		Frais d'impression	2000
	<b>TOTAL Activité 3.1</b>							<b>20000</b>
	<b>3.2 Rapport National sur le Développement Humain (pour mémoire : à élaborer en 2013)</b>							
<b>Indicateur 2 :</b> Nombre de structures disposant de cadres formés et d'outils de planification et de suivi évaluation Base : 0 cible : 3	1. Consultant international (Analyste)					Coordination du Projet/PNUD	Frais de consultation	10 000
	2. Frais de déplacement du CI						Voyage et DSA	3 000
	3. Consultant local Infrastructures						Frais de consultation	5000
	4. Consultant local statistiques						Frais de consultation	5000
	5. Atelier de validation						Location salles et frais divers	2000
	6. Impression						Frais d'impression	2 000
	<b>TOTAL Activité 3.2</b>						<b>27000</b>	
	<b>3.3 Enquête agenda post-2015</b>							
<b>Indicateur 3 :</b> Nombre de cadre de développement ayant fait l'objet d'une évaluation ex-ante et ex-post. Base : 0 Cible : 2	1. Adaptation, Distribution et collecte du questionnaire						Frais divers	100
	2. Dépouillement, traitement et synthèse						Consultant national	2000
	3. Atelier de restitution						Frais de Location salle	2000
	4. Impression						Impression Résultats	1500
	<b>TOTAL Activité 3.3</b>						<b>5600</b>	
	<b>4- Portail du développement humain au Gabon</b>							
<b>Produit 1.8 :</b> Le Cadre de coordination des programmes et projets renforcé <b>Indicateur 7 :</b> Existence du cadre de coordination des programmes et projets Base : 0 cible 1	1. Note conceptuelle			X		Coordination du Projet	Frais de consultation	500
	2. Rédaction du cahier de charge du site internet ;			X			consultant	2000
	3. Développement du site internet plus transfert des compétences)				X		Consultant Web Master consultant	2500
	4. -Achat du point de domaine+hébergement Site web sur 2 ans			X	X		Brevet/code	2000
	<b>TOTAL Activité 4</b>						<b>7000</b>	
	<b>5- Renforcement des capacités de la mise en œuvre de la modalité NEX (Exécution Nationale) au Gabon</b>							
	1. suivi du plan d'action de l'atelier régional de Dakar sur la modalité NEX			X		Coordination du Projet/PNUD	Frais divers réunions de concertation	2000

Résultats escomptés	ACTIVITÉS PRÉVUES Liste des résultats des activités et des actions associées	CALENDRIER				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU		
		Q 1	Q 2	Q 3	Q 4		Source de financement	Montant	
		<b>TOTAL Activité 5</b>							
<b>6- Renforcement du Mécanisme de coordination Nation Unies Gouvernement</b>									
Indicateur 9 : Pourcentage de projets de développement ayant fait l'objet d'une évaluation a mis parcourus et final Base : 0 Cible 75%	1.	-Revu et évaluation de l'UNDAF 2007-2011				X		Consultant	10 000
	2.	-Suivi et évaluation des Programmes Conjoints		X		X		Consultant	10 000
	3.	-Contribution personnel du système de coordination		X		X		Personnel pour effectuer les tâches	40 000
	<b>TOTAL Activité 6</b>								60 000
<b>TOTAL 1+2+3+4+5+6</b>									150 000

---

## Arrangements de gestion

Le partenaire de mise en œuvre de ce projet est le Ministère de l'Economie, de l'Emploi, du Développement Durable. Le projet sera exécuté selon la modalité NEX (Exécution nationale). Les activités opérationnelles seront coordonnées par le Directeur en charge de la Planification. Il assumera la responsabilité de la gestion journalière du projet et s'assurera que les résultats spécifiés dans le plan de travail soient atteints selon les standards et normes de qualités exigés dans les délais et couts fixés au départ.

La mise en œuvre du projet sera assurée à travers un cadre institutionnel composé d'un Comité de Pilotage, d'une Coordination Nationale et de Groupes de Travail Sectoriels composés des Représentants des Ministères sectoriels les plus impliqués dans la mise en œuvre des OMD, du Plan Stratégique Gabon Emergent et des Partenaires Techniques et Financiers.

### Le Comité de Pilotage.

Co-présidé par le Ministre en charge de l'Economie et le Représentant Résident du PNUD ou leurs représentants, il se réunira deux fois par an et aura pour missions de :

- Définir les orientations stratégiques générales pour la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et la pérennisation des acquis du projet ;
- Mobiliser les appuis des institutions nationales et locales ;
- Impliquer le secteur privé dans certains types de projets et partenariats ;
- Promouvoir les synergies entre les différents secteurs d'intervention du Projet ;
- Accompagner les plaidoyers pour la réalisation des OMD ;
- Formuler des recommandations pour la bonne exécution du Projet, au vu des rapports fournis par la coordination nationale du Projet, les évaluateurs externes ou les auditeurs ;
- Favoriser la diffusion nationale des résultats atteints ;
- Contribuer à la mobilisation des ressources.

Le Comité de pilotage comprend :

- Des représentants du Ministère de l'Economie, de l'Emploi, et du Développement Durable (Directions Générales de l'Environnement, de l'Emploi et de la Statistique) ;
- Un représentant du Ministère en charge du Budget ;
- Un représentant des ministères en charge de la Santé, l'Education, l'Eau, l'Economie Numérique, la Coopération internationale, l'Agriculture ;
- Un représentant de chaque Agence du SNU, et de la BAD ;
- Le Coordonnateur National du Projet, assurant le secrétariat du Comité de Pilotage.

### La Coordination Nationale

Placée sous la supervision du Ministre, le Coordonnateur National du Projet est principalement chargé d'assurer :

- L'engagement des dépenses du projet (demandes de paiement direct, factures...) conformément aux règles en vigueur pour l'exécution NEX ;
- La coordination de l'élaboration, avec l'appui technique du PNUD et des ministères sectoriels, des Plans de travail annuels, des documents stratégiques et des Rapports de mise en œuvre et d'avancement des programmes ;
- La mise en œuvre et le suivi évaluation du projet, en étroite collaboration avec le PNUD et les Ministères sectoriels ;
- Le Secrétariat Technique du projet, notamment en élaborant des documents techniques et la préparation des séances du comité de Pilotage ;

- La liaison et les relations entre le Ministère de Tutelle et le PNUD

Le PNUD s'engage à contribuer au financement du projet ARC OMD à hauteur de 400 000 dollars EU. Le Gouvernement s'engage à contribuer au financement du projet ARC OMD à hauteur de 600 000 dollars EU pour l'ensemble du cycle du projet.

Le Ministère de l'Economie, de l'Emploi, du Développement Durable sera responsable de l'identification des membres du Comité de Pilotage, de la convocation des réunions et du suivi de l'élaboration des évaluations des besoins des OMD, de la définition des plans stratégiques pour leur atteinte ainsi que leur articulation et mise en cohérence avec le Plan Stratégique Gabon Emergent.

Les Agences du Système des Nations Unies (SNU), y compris la Banque Mondiale et le FMI, devront participer à la mise en œuvre de ARC-OMD à travers la mise en place de Groupes de travail sectoriel (GTS) et fournir l'assistance technique nécessaire au Gouvernement. De manière plus précise, les Agences spécialisées du SNU fourniront un appui en expertise sectorielle pour ce qui est de l'évaluation, la planification et la budgétisation des actions en vue de l'accélération des efforts pour la réalisation des OMD. Chaque Agence du SNU désignera un point focal qui assurera sa participation dans les GTS. L'ensemble des responsabilités de coordination du travail des agences du SNU relèvera de la compétence du Coordonnateur Résident des Nations Unies qui devra se doter des capacités nécessaires pour la mobilisation des ressources supplémentaires du Projet et de faire profiter les résultats du Projet à la mise en œuvre de l'UNDAF.

---

## **Cadre de suivi et évaluation**

En accord avec les règles et procédures du PNUD, le Coordonnateur National du projet mettra en place un système de suivi/évaluation interne des activités du projet ARC-OMD.

### **Rapports obligatoires.**

Le coordonnateur national du projet présentera :

- Tous les trois mois un rapport de progrès trimestriel selon les critères et les méthodes de qualité prévus dans le format de Gestion axée sur les résultats ;
- Un rapport semestriel préparé sur la base des rapports trimestriels consolidés ;
- Et un rapport annuel du projet en fin d'année, préparé sur la base des différents rapports trimestriels combinés et analysant la contribution annuelle du projet aux résultats attendus du programme.

Le Coordonnateur National soumettra tous les trimestres au Représentant Résident du PNUD le Formulaire d'Autorisation de Financement et Certificat de Dépenses (FACE) qui rend compte des dépenses cumulées par trimestre des fonds avancés par le PNUD.

### **Outils de suivi**

Un Journal des Problèmes devra être élaboré et mis à jour par le coordonnateur national afin de faciliter le suivi et la résolution des problèmes éventuels, ou de toute action de contrôle du changement.

Sur la base de l'analyse initiale de risque, un journal des risques devra être élaboré et mis à jour régulièrement suite à la revue de l'environnement externe dont certains changements pourraient affecter la mise en œuvre du projet.

Un Journal des enseignements tirés devra aussi être élaboré et mis à jour régulièrement en vue d'assurer un apprentissage continu et de faciliter l'élaboration du rapport des Enseignements tirés en fin de projet.

## **Suivi effectué par le Comité de Pilotage du Projet**

Sur la base des rapports trimestriels consolidés, le comité de pilotage se réunit deux fois au moins dans l'année. Il s'attachera à évaluer les progrès du projet et sa contribution aux produits prévus. Dans la dernière année du projet, la réunion du dernier comité de pilotage devra constituer une revue finale du projet.

Le Comité de Pilotage du Projet peut aussi être sollicité pour tout dépassement du seuil de tolérance par rapport au plan du projet (budget, activités, produits, autres), aggravation d'un risque ou émergence d'un problème majeur.

## **Evaluation du projet**

Le projet fera l'objet d'une évaluation à mi parcours et d'une évaluation finale. L'évaluation finale du projet aura lieu trois mois avant la fin du projet.

---

## **Contexte légal**

Ce document, ainsi que le CPAP 2012-2016 signé par le Gouvernement et le PNUD, qui y est incorporé par référence, constituent ensemble un projet de document tel que visé à l'article premier de l'Accord de base d'assistance conclu entre le Gouvernement du Gabon et le Programme des Nations Unies pour le Développement, signé par les parties en cause le 11 novembre 1974.

Aussi, toutes les dispositions du CPAP 2012-2016 s'appliquent au présent document.

Conformément à l'article III de l'Accord de base, la responsabilité de la sûreté et la sécurité du partenaire d'exécution, de son personnel et des biens, propriété du PNUD utilisés par le partenaire d'exécution, repose sur le Ministère en charge de l'Economie.

Le partenaire d'exécution doit:

- a. mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir en tenant compte de la situation sécuritaire dans le pays où le projet est en cours;
- b. assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du partenaire d'exécution, ainsi que la mise en œuvre intégrale du plan de la sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et à suggérer sa mise en place ou des modifications éventuelles audit plan si nécessaire. Tout manquement volontaire et flagrant à cette disposition est considéré comme une violation du présent accord.

Le partenaire d'exécution s'engage à entreprendre tous les efforts raisonnables pour s'assurer qu'aucun des fonds que le PNUD a reçus conformément au Document de projet sont utilisés pour fournir un soutien à des individus ou entités associés au terrorisme, et que les bénéficiaires de tous les montants fournis par le PNUD en vertu des présentes ne figurent sur la liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste peut être consultée via <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>.

Cette disposition doit être incluse dans tous les sous-contrats ou sous-accords conclus en vertu du présent document de projet ».

## **Annexe 2: Evaluation de la Capacité du Partenaire de mise en œuvre**

Le Gabon a entamé la deuxième phase du processus HACT qui est la micro-évaluation des partenaires de mise en œuvre des projets et programmes. La Direction de la Planification Générale (DPG) a été sélectionnée dans le cadre de ce processus HACT. Mais les résultats de l'évaluation ne sont pas encore disponibles.

Néanmoins, la DPG a été le partenaire de mise en œuvre d'un projet similaire du PNUD d'appui à la budgétisation des OMD. Le PNUD continuera donc d'apporter ses appuis à la DPG qui assure la coordination du projet ARC-OMD afin de faciliter la bonne exécution des activités suivant la modalité NEX et la pleine appropriation par cette administration des standards internationaux en matière de gestion du développement.

## **Annexe 3 : Plan d'Action du Programme de Pays (CPAP) 2012-2016, entre le Gouvernement du Gabon et le PNUD.**

## ANNEXES

### Annexe 1 : Analyse du risque

L'appui aux unités en charge de la planification et au suivi de la réalisation des OMD est réalisable dans les délais impartis et avec les ressources allouées et à mobiliser. Toutefois, la réalisation des produits identifiés pour l'atteinte de l'effet escompté du projet peut se heurter aux risques potentiels suivants :

#### **I. Faiblesse de la coordination nationale dans la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets et programmes**

Impact potentiel:

1. Non appropriation nationale des programmes et risque de non pérennisation des projets.
2. Manque d'efficacité et de visibilité des interventions du programme.

Action envisagée:

1. Plaidoyer pour la mise en place d'un cadre institutionnel fort (hiérarchie, ressources humaines et financières) de coordination des projets et programmes ;
2. Renforcement des capacités.

#### **II. Difficultés dans la budgétisation des fonds de contreparties nationales et versement tardif des contreparties budgétisées.**

Impact potentiel:

1. Retards dans la mise en œuvre des projets.
2. Faiblesse du taux de décaissement des fonds alloués Plaidoyer/sensibilisation des autorités.

Action envisagée:

1. Veiller à la budgétisation dans le budget de l'Etat de la contrepartie nationale du projet ARC-OMD.

#### **III. Forte mobilité aux postes des partenaires nationaux impliqués dans la mise en œuvre des projets et programmes**

Impact potentiel:

1. Non respect du calendrier de mise œuvre des projets et programmes y compris le suivi évaluation ;
2. Faible appropriation nationale

Action envisagée:

1. Plaidoyer pour un meilleur encrage des projets au sein des administrations bénéficiaires